

*Les sponsors*



ASBL



LA CHARLEMAGN'RIE



Rue du Tournay, 38  
4683 VIVEGNIS

☎ 04 / 240 . 27 . 25

☎ 0484/ 61.68. 13

creaservplus@gmail.com

<http://www.creaservplus.wikeo.be>



**Les titres services**

*La solidarité  
au service de l'emploi.*



Rue du Tournay, 38  
4683 VIVEGNIS

☎ 04 / 240.27.25 - ☎ 0484 / 61.68.13

creaservplus@gmail.com

<http://www.creaservplus.wikeo.be>

# Les Titres Services : promoteurs d'emplois



ques.

Toutefois, le coût de la main d'œuvre est tel que ces services ne sont pas rendus, d'autant que ces petits services n'intéressent pas souvent les artisans.

Heureusement, aujourd'hui il y a les

## 1. TITRES SERVICES

Pour 7,50 € l'heure (qui vous coûte en fait 5,25 € après déduction fiscale), l'utilisateur a la faculté d'obtenir une aide ménagère pour les services suivants.

- Nettoyage
- Lavage des vitres
- Lessive et repassage
- Préparation des repas
- Petits travaux de couture occasionnels
- Courses ménagères
- Petits travaux occasionnels
- Transport de personnes âgées ou à mobilité réduite.

Dans notre pays, il existe des tonnes de services à rendre à la population: ce sont les services domesti-

## 2. CREASERV PLUS

CréaServPlus va plus loin. Il imagine des services domestiques qui peuvent vous intéresser. Evidemment, les grilles tarifaires sont différentes de celles des titres services (puisque'il n'y a aucune intervention de l'Etat), mais, comme nous ne faisons aucun bénéfice, les services sont tout à fait abordables.



Imaginons un utilisateur qui part en vacances, CréaServ Plus pourrait :

- passer ramasser le courrier,
- sortir les poubelles,
- arroser les plantes,
- tondre la pelouse,
- remplir son frigo pour son retour,
- nourrir et promener le chien,
- ...

De même, on pourrait

- rendre visite à des résidents en maison de repos,
- Mettre une dame de compagnie à disposition de personnes,
- Entretenir les jardins,
- Accompagner pour un voyage,
- ...

## Notre engagement pour l'emploi



## LA SOLIDARITE

### ET SON IMPACT SUR L'EMPLOI

Chaque fois que vous confiez à un travailleur ou une travailleuse un peu de vos services domestiques, vous lui permettez de souscrire un contrat chez CréaServ Plus.

Ainsi,

**Quand 10 personnes  
engagent une aide-ménagère  
1 x 4h par semaine  
Ces personnes lui offrent  
un contrat d'emploi.**

La solidarité nous enrichira tous.